

La 19. COSAC a eu lieu à Vienne les 23 et 24 novembre 1998. Les négociations sur l'adhésion à l'UE avaient été officiellement ouvertes avec les 6 premiers pays candidats le 10 novembre 1998, sous la Présidence autrichienne. Le Ministre autrichien des affaires étrangères, M. Wolfgang Schüssel, a donc consacré son discours d'ouverture aux négociations d'adhésion. Le Premier Ministre autrichien, M. Viktor Klima, a ouvert un débat sur la question de l'emploi; et le Commissaire européen espagnol, M. Marcelino Oreja, sur celle d'une réforme institutionnelle pour plus de transparence.

La 19. COSAC a également discuté de l'application du protocole d'Amsterdam et des méthodes de travail de la COSAC. La Présidence autrichienne a demandé aux délégations de voir les débats comme une sorte de "première lecture", visant à identifier les problèmes à résoudre. Le débat a porté sur de nombreuses questions, dont les procédures de vote de la COSAC, la possibilité d'organiser des réunions extra-ordinaires, les langues utilisées à la COSAC, et la création d'un secrétariat. La création d'un groupe de travail, composé de la Troika présidentielle et du Parlement européen et chargé d'étudier ces questions a été proposé. La décision a toutefois été laissée à la COSAC suivante.

La 19. COSAC s'est achevée avec une nouveauté : une déclaration de solidarité avec l'Italie, qui avait refusé d'extrader un leader Kurde emprisonné en Italie - « La XIXème COSAC [...] exprime sa solidarité avec l'Italie qui a examiné l'affaire Ocalan dans le plein respect des principes de la législation italienne et de l'Union européenne. »